

Après avoir consacré près de trois ans à cette étude et dépensé environ 3 millions et demi de dollars, M. Carter a fait rapport en 1965, et je voudrais résumer certaines de ses principales conclusions. M. Carter a conclu, en premier lieu, que le régime fiscal actuel n'assurait pas une juste imposition de tous les contribuables; deuxièmement, que le régime fiscal actuel avait appauvri les Canadiens à cause d'une pénurie de biens et de services qui pourraient être fournis grâce à une utilisation plus efficace de la main-d'œuvre, du capital et des ressources naturelles; troisièmement, que les frais d'application et de perception avaient été inutilement gonflés par le double emploi dans les administrations provinciales et fédérale, et que l'administration fiscale fédérale n'était pas à l'abri d'ingérences politiques; quatrièmement, que la fiscalité n'avait pas été utilisée aussi efficacement que possible pour maintenir le plein emploi, contenir l'inflation et promouvoir l'acquisition par des Canadiens d'industries canadiennes; et cinquièmement, que les méthodes employées par le gouvernement fédéral pour obtenir et analyser des idées neuves sur les augmentations d'impôt ou pour connaître les vues des contribuables étaient insuffisantes.

Il a résumé son rapport en disant que les commissaires savaient fort bien que les conclusions constituent de graves critiques du régime fiscal actuel. Elles n'ont pas été formulées à la légère et ne sont pas le résultat d'opinions préconçues. Lorsqu'il y avait des divergences entre certaines propositions, elles ont été conciliées en s'inspirant d'un esprit de justice. Ils étaient persuadés que la préservation et l'évolution du régime par le prélèvement équitable des impôts doivent l'emporter sur tous les autres objectifs. Dans ce rapport, il a non seulement fait cette recommandation, mais il a aussi classé certains privilèges spéciaux offerts aux industries extractives au Canada, aux compagnies d'assurance, aux institutions de finance, aux spéculateurs fonciers et aux resquilleurs qui jouent à la Bourse.

Qu'est-ce que M. Carter a recommandé par suite de son étude approfondie? Il a déclaré que deux principes fondamentaux devraient être appliqués dans notre structure fiscale. Le premier est que le fardeau fiscal fondé sur la faculté contributive doit être réparti équitablement, et le second est que tous les revenus doivent être imposables. Lorsqu'il a déclaré que le revenu devrait être imposable, il songeait au revenu provenant de la souscription d'options à prime, de dons, d'allocations de grève, de l'assurance-chômage, d'indemnités, de prestations de maladie ou d'assurance-groupe, de dégrèvements ou de dividendes, d'allocations non imposables, de bénéfices partagés, de gains de jeu, de gratifications, de primes payées par l'employeur pour l'employé dans le cadre de régimes d'assurance frais médicaux, de bénéfices autres qu'en argent comptant assurés par l'employeur, et des indemnités de décès, car dans le passé ce domaine a échappé en partie aux impôts.

• (2.10 p.m.)

Il a proposé la redistribution de la charge fiscale de sorte que les riches, particuliers et sociétés, en paient leur juste part, prévoyant que cela rapporterait au gouvernement fédéral 523 millions de dollars de plus en impôts sur les sociétés, dont 271 millions seraient versés par les investisseurs étrangers. Il a aussi recommandé de généreux dégrèvements pour l'éducation post-secondaire, que les gains en capital soient ajoutés au revenu et à la propriété, sauf pour une exemption de \$25,000 pour l'habitation qu'occupe son propriétaire, que les frais de voyage et de représentation soient limités, que des exemptions d'impôts pour les enfants soient substituées aux exemptions

actuelles et, chose très importante, que les impôts sur le revenu personnel soient intégrés, que les dégrèvements pour compétence dans l'industrie soient abolis et que les sociétés minières réclament seulement des dégrèvements aux taux accélérés pour les travaux d'exploration.

C'est un document courageux et osé de la part d'un homme qui a consacré sa vie à notre régime fiscal. Qu'a-t-il découlé du rapport Carter? Une campagne opposée au rapport. Encore aujourd'hui, il y a des gens qui traitent M. Carter de socialiste. C'est loin d'être vrai. D'aucuns prétendent que notre essor serait freiné par l'application du rapport Carter et que les initiatives personnelles seraient découragées. Ce sont des critiques qui émanent de moins de 5 p. 100 de la population. Dès mon arrivée au Parlement, nous avons reçu un déluge de rapports non pas du citoyen moyen, mais du monde des affaires, au sujet des terribles conséquences de l'application du rapport Carter. Le parti libéral qui porte une grande attention à l'opinion publique et encore plus d'attention au monde des affaires décida de châtrer les recommandations du rapport Carter. Il a présenté ce qu'on a appelé un Livre blanc à des fins de discussions et il l'a tripatouillé pendant un certain temps avant de présenter, en juin de cette année, des réformes fiscales et budgétaires.

Je me souviens nettement du mois de juin quand le ministre des Finances (M. Benson) a présenté son budget. Je me souviens de la réaction des députés libéraux. Ils étaient aussi fiers que des paons et se vantaient d'être prêts à disputer des élections en tout temps sur ces propositions. Tel un bouddha, le ministre des Finances a renchéri en disant que c'était un budget expansionniste qui engendrerait l'expansion et le plein emploi. C'était en juin. Maintenant, au mois de septembre, la situation est différente. Il y a des ombres au tableau. La prudence et le calme ont remplacé la fanfaronnade. Le sourire du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) est disparu à la suite de la surtaxe imposée par son prétendu ami du Sud, le président Nixon. Chacun ici se souvient du ministre de l'Industrie et du Commerce comme d'un ardent partisan de l'intégration, qui estimait nécessaire d'intégrer l'industrie du Canada à celle de notre voisin du Sud. Il se réjouissait et faisait des gorges chaudes du succès apparemment remporté, mais lorsque le puissant maître du Sud a abattu sa lourde main, le ministre a compris quelle sorte d'ami nous avions en période de besoin.

Après s'être rendu à Washington chapeau bas et genoux ployés...

L'hon. M. Pepin: Je ne porte jamais de chapeau.

M. Gilbert: ... il se rend compte à présent de la funeste erreur qu'il a commise en plaçant le Canada sous la dépendance des États-Unis en matière d'exportations. Je me souviens que le député de Waterloo (M. Saltsman) l'a, à de nombreuses reprises, exhorté à diversifier et à mieux répartir nos exportations afin d'éviter au Canada cette situation catastrophique. En prenant connaissance, hier, des chiffres relatifs au chômage et de la montée de l'inflation, le ministre de l'Industrie et du Commerce a dû se rendre compte que lui et certains autres intégrationnistes assis au banc des ministres avaient fait fausse route dans leur gestion de l'économie canadienne. Espérons qu'il va tirer la leçon de cette situation et prendre les mesures qui s'imposent pour remédier au chômage et résoudre nos problèmes d'exportation.